



Compte rendu de la commission développement durable du 14 décembre 2021

La commission s'est réunie sous le pilotage de Messieurs GIRARDEAU, CPE, et Monsieur PEYRY, Gestionnaire.

Etaient présents :

- Représentants élèves : *BELHAJ Amel, BILLAUD Mélisande, BOSSARD Isaline, CRUARD Charlotte, FERRER Noah, MAYEUL Alban, VARSOVIE Swana*
- Représentants parents : *LANSSADE Emmeline, MAILLAUD Sabrina*
- Représentants enseignants : *DENNU Jean-François, MIRISKI Anne, SAURA Valérie*
- Représentant agents administratifs et techniques : *SUBRAN Rachel, RICHARD Samuel*
- Représentants direction : *RICHARD Jean-Philippe (Directeur SEGPA)*
- Animation : *GIRARDEAU Laurent (CPE), PEYRY Yves-Marie (Gestionnaire)*

Dans un premier temps, un état des lieux des opérations réalisées durant le premier trimestre est présenté :

- Sous l'impulsion de Madame VANPOUCKE, enseignante d'Anglais et en partenariat avec Madame MIRISKI, enseignante de Français, l'action **Buy Nothing Day** s'est déroulée le vendredi 26 novembre dernier. Une journée sans achat pour donner une alternative à Black Friday (élément culturel et de société vu en cours d'anglais et de français). Cette **journée troc**, à laquelle toutes les classes de 5^e et de 3^e ont participé a été le point culminant d'une semaine dédiée au développement durable avec des expositions réalisées par les 5^e et les 3^e afin de sensibiliser les élèves et peut être de déclencher un autre mode de pensée, une autre manière de consommer. Cette journée a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme de la part des élèves concernés. Elle a également suscité l'intérêt et la curiosité des autres niveaux. Elle a également associé les parents d'élèves volontaires qui sont venus aider à la tenue du stand de troc durant cette journée mais aussi les agents de l'établissement, la vie scolaire et les professeurs qui se sont investis par leur participation à l'échange d'objets, par l'aide à l'installation de l'exposition ou par l'accompagnement sur le stand des élèves dont ils étaient en charge.

- Dans le cadre du programme national **La forêt s'invite à l'école**, projet initié sous l'impulsion de Monsieur Olivier GIRARD, enseignant en SEGPA, les élèves de 5^E ont, dans un premier temps, visité la forêt du Bois Vert puis l'entreprise Piveteau Bois en septembre et octobre. Cette opération s'est poursuivie, le jeudi 16 décembre, par la plantation d'arbres, fournis gracieusement par les pépinières Bauchery. Cette opération de plantations a été faite en partenariat avec le service des espaces verts de la ville des Herbiers qui a montré aux élèves les techniques nécessaires. La veille, les élèves avaient préparé les manchons de protection des plants, à l'aide de gaines et de tuteurs en bambou. Le partenariat avec la Mairie des Herbiers a vocation à devenir pérenne afin de suivre l'évolution de ces plantations dans le

temps. Dans le cadre de ce projet, une animation autour du *Land Art* a également été conduite auprès des élèves par Monsieur GIRARD.

- Des aménagements, en partenariat avec le Département de la Vendée, ont également été faits sur la cour, afin d'augmenter le nombre de bancs et ainsi favoriser des zones de calme et de communication entre élèves.

- La filière habitat de la SEGPA et le Département de la Vendée ont effectué des travaux d'aménagements afin de rendre pleinement fonctionnel l'espace consacré au jardin pédagogique au fond de la cour.

- L'acquisition de grilles d'exposition permet désormais d'accueillir un espace dédié au développement durable dans le hall.

- En lieu avec l'amélioration du climat scolaire et afin de désengorger la salle de permanence, des espaces de travail ont également été mis en place dans le hall. Cette démarche, qui favorise des travaux collaboratifs entre élèves, a aussi pour objectif de faire de l'espace hall non pas un seul lieu de passage mais également un lieu de vie de l'établissement.

- Plusieurs opérations de collectes sont en cours au sein du collège (stylos et bâtons de colle vides dans le cadre de l'association Neurofibromatoses <https://www.anfrance.fr/page/123996-nf-1>, masques, bouchons dans le cadre de l'association bouchons d'amour <https://www.bouchonsdamour.com>, piles, cartouches d'impression). Depuis le 1^{er} septembre 2021, un partenariat est désormais engagé avec l'association *Les Papiers de l'Espoir*. Cette association de bénévoles collecte le papier pour le recycler et les fonds obtenus bénéficient à des organismes humanitaires.

- Des poubelles de tri ont été mises en place au niveau de la salle de permanence et de la cour.

- Les brigades vertes, constituées d'élèves volontaires, procèdent au ramassage régulier des papiers et déchets présents sur la cour.

- Sous l'impulsion de Monsieur AUDRAIN et de Monsieur DENNU, enseignants de technologie, un atelier de réparation de pièces cassées à l'aide de l'imprimante 3D du collège a été mis en place depuis la rentrée scolaire. L'objectif est de donner une seconde vie à des objets dont les pièces détachées n'existent souvent plus sur le marché et ainsi de lutter contre l'obsolescence programmée.

- Une sensibilisation sur la thématique du développement durable est prévue auprès des écoles dans le cadre d'une réunion de la liaison écoles – collège fixée le 11 janvier 2022. Cette sensibilisation a pour objectif de fédérer les instances scolaires du territoire des Herbiers autour de cette thématique et d'envisager des actions communes.

Un échange est ensuite initié sur les actions à prévoir :

- Monsieur DENNU présente l'association Solaireau en pays des Herbiers qui assure la promotion de projets citoyens de production d'énergie solaire. Cette association pourrait intervenir auprès de nos élèves afin de les sensibiliser à cette démarche et plus largement sur l'enjeu des énergies renouvelables.

- Un projet de partenariat avec l'épicerie solidaire des Herbiers est en cours de mise en place. Au moins une opération de collecte par an au sein du collège est envisagée.

- Une participation des brigades vertes au nettoyage de la haie adjacente au collège, le long du terrain de sport est évoquée. Ce projet pourrait être mis en place en partenariat avec les services techniques de la

Mairie des Herbiers qui présenteraient les contraintes de leurs missions liées aux déchets sur la voie publique afin de sensibiliser les élèves sur cette thématique.

- Comme évoqué précédemment, les opérations de plantations initiées aux abords de l'établissement et en partenariat avec le service espaces verts de la Mairie des Herbiers ont vocation à se poursuivre de manière pérenne. Dans cette perspective, des responsables communaux ont été rencontrés en octobre dernier au sein du collège. Ils ont accueilli favorablement ce souhait qui permettra de sensibiliser les élèves aux enjeux des espaces verts citadins. Ce sont, en effet, des éléments essentiels pour l'esthétique, le cadre et la qualité de vie d'une ville. Ils contribuent à aérer les cités et doivent être considérés comme les poumons de la ville. On y retrouve l'ensemble des piliers fondamentaux du développement durable.

- L'espace jardin pédagogique doit pouvoir aussi être pleinement utilisé de manière transdisciplinaire. Il est pour le moment essentiellement consacré au club piloté par un animateur de la ville. L'objectif est d'étendre son utilisation et d'en faire également un espace d'expérimentations disciplinaires.

- Le site internet de l'établissement dispose désormais d'un onglet développement durable. Son contenu est en cours de finalisation afin de présenter le volet de démarche globale de développement au sein du collège (nos partenaires, nos actions, le comité de pilotage et des ressources disponibles sur cette thématique).

- L'importance du volet communication est évoquée. Des contacts au niveau de la presse locale sont envisagés afin d'assurer la communication vers l'extérieur des actions entreprises.

- La création de zones à décibels modérés doit se mettre en place dans le courant du deuxième trimestre. Un travail sur le niveau sonore au sein du restaurant scolaire est également en cours, en partenariat avec le service prévention du Département de la Vendée. Une nouvelle implantation des hauts parleurs sous le préau est prévu afin d'assurer une meilleure diffusion, plus homogène et moins bruyante.

- Sur proposition des élèves, une meilleure disposition des poubelles présentes sur la cour est à l'étude.

- Il est également évoqué de mieux signaler les différentes collectes en cour au sein de l'établissement. Des pôles dédiés, fabriqués par les élèves (arts plastiques, atelier habitat, ...) pourraient être mis en place au niveau du parvis.

Point sur le dossier de labellisation :

- La date limite de transmission au Rectorat est fixée au 15 mars 2022. Le dossier est en cours d'élaboration pour une labellisation niveau engagement.